Zeitschrift: Bulletin de la Société des Études de Lettres

Herausgeber: Société des Études de Lettres

Band: 3 (1928-1929)

Heft: 5

Rubrik: Chronique de la société : assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Assemblée générale ordinaire.

La huitième assemblée générale ordinaire de notre société s'est tenue le 9 juin 1928 au Palais de Rumine, à Lausanne. Une cinquantaine de personnes y assistaient.

L'assemblée entendit le procès-verbal de la précédente assemblée générale, le rapport du Comité sur l'exercice écoulé, ainsi que celui des vérificateurs des comptes, et approuva à l'unanimité la gestion financière du Comité. Elle décida de continuer la publication du *Bulletin*, de soutenir le travail des colloques et de faire donner des conférences de mise au point. Elle vota l'entrée de la société dans le groupement des sociétés savantes de Lausanne qui, avec l'appui de la Société académique vaudoise, s'apprête à organiser des conférences, et chargea, d'autre part, le Comité de demander à quelques écrivains ou penseurs romands de petits cours en trois ou quatre leçons.

Elle décida encore, en mémoire de M. le professeur Burnier, de donner au fonds du Bulletin le nom de Fonds Charles Burnier pour les publications des Etudes de Lettres. Ayant maintenu la cotisation et la finance d'entrée aux chiffres actuels, enregistré la proposition de se réunir à Moudon en 1929, décidé la convocation d'une assemblée générale en automne pour l'établissement de nouveaux statuts, et adopté le budget, elle confirma la présence au sein du Comité des membres adjoints au cours de l'année, MM. Mauris et Von der Mühl, réélut le Comité sortant et maintint comme vérificateurs des comptes Mlle Demierre et M. Piguet.

La séance administrative avait été précédée d'une conférence de M. Henri Miéville sur La pensée de Nietzsche. Cette étude substantielle et pénétrante, solidement construite et finement nuancée, fit une profonde impression. Elle paraîtra sous les

auspices des Etudes de Lettres. Nous pouvons donc nous borner ici à en indiquer les grandes lignes.

Après avoir fait revivre, avec une psychologie très sûre, la personnalité de Nietzsche, M. Miéville en montra le retentissement dans ses idées, dont il exposa la naissance et le développement jusqu'au point où elles s'achèvent, mais en se détruisant elles-mêmes, devant l'impossibilité de mettre d'accord la théorie du retour éternel, expression de l'instinct métaphysique et religieux de Nietzsche, avec sa philosophie de la vie et de la personnalité. Puis il conclut par des considérations personnelles très suggestives, dégageant les raisons profondes de l'échec de Nietzsche et disant comment lui-même concevait la possibilité de concilier les exigences de l'action et les aspirations religieuses.

Un dîner à l'Hôtel de la Paix, prolongé par des conversations familières, termina agréablement cette journée.

Conférences de « mise au point ».

Les deux conférences que M. W. Jéquier consacra, le 21 janvier et le 9 mai, à l'enseignement de la récitation au collège, furent suivies par un public nombreux et attentif, où dominaient, comme de juste, les maîtres de français de nos établissements d'enseignement secondaire.

La leçon de récitation ne doit servir, dit M. Jéquier, ni à développer la mémoire, ni à faire réciter joliment quelques morceaux appris par cœur. Elle sera inutile si elle ne donne pas aux élèves le secret de bien lire par eux-mêmes, c'est-à-dire la curiosité d'approfondir le texte pour le comprendre, et si elle ne les rend pas capables de l'extérioriser. Comme tout enseignement, elle a pour but dernier d'accroître, d'aiguiser la curiosité et l'intelligence. Passant à la technique de la leçon, M. Jéquier étudie successivement le choix des morceaux et la préparation du texte en classe. On se défiera des textes ennuyeux ou trop faciles, des

poésies plates ou puériles. On n'abusera pas des Fables de La Fontaine, presque toutes trop difficiles pour les jeunes élèves. En classe, M. Jéquier commence par improviser une histoire : c'est le morceau à étudier, mis à la portée des élèves; puis vient une première lecture simplement correcte, faite par le professeur; les élèves font leurs observations; le professeur les contrôle et explique le morceau. A l'explication succède l'interprétation. Les élèves cherchent le ton général, puis les intonations particulières, enfin le débit. Il faut parler, et non réciter. Pour cela, l'élève doit savoir comment apprendre son texte; il lira mentalement jusqu'à ce qu'il ait compris, puis lira à haute voix, en ayant soin de combler le fossé entre ce qu'il sent et ce qu'il récite. Il devra disposer de huit jours; chaque jour, il dira deux ou trois fois le morceau, sans souci de le retenir. Pour la récitation en classe, le maître mettra l'élève à son aise; celui-ci indiquera luimême les défauts de sa diction. Une récitation, conclut M. Jéquier, doit être parlée, naturelle, aussi riche et nuancée que le texte.

La discussion qui suivit cet exposé porta surtout sur les points suivants :

- 1. Le choix des textes, dit-on, est facile à partir de treize ans; mais que prendre pour des enfants de huit à onze ans? De la prose, plutôt que des vers, dit M. Jéquier. Des élèves de onze ans ont bien dit *La mort de Gavroche*.
- 2. Jusqu'où faut-il aller dans les gestes? Cela dépend des personnes. En tout cas, il n'est pas utile d'imposer des gestes aux élèves qui ont de la peine à en faire. On doit distinguer, avec Legouvé, le geste du diseur, atténué, simplement indiqué, et le geste complet de l'acteur. Il est recommandable de commencer par de petites scènes; le geste vient ici de lui-même.
- 3. L'élève doit-il réciter de sa place ou sur l'estrade? Les élèves de M. Jéquier, même les plus petits, sont vite aussi à l'aise sur l'estrade; ils demandent même à venir y réciter.
- 4. Pourquoi apprendre, dit-on, une fois qu'on a compris? Pourquoi ne pas se borner à faire lire? C'est en apprenant,

répond M. Jéquier, que les élèves arrivent à mieux lire. La récitation donne la véritable possession du texte, elle est l'idéal de la lecture. Il y a enfin un grand avantage à savoir des morceaux par cœur; ce sont des richesses qui peuvent être utiles.

5. Faut-il conserver le terme de récitation ou le remplacer par celui de diction? M. Jéquier trouve que ce mot est plus prétentieux et n'implique pas la compréhension. Il est vrai que « récitation » évoque facilement un travail mécanique. Et c'est pourquoi M. Jéquier définit la leçon de récitation : une leçon où l'on apprend à ne pas réciter.

Le 5 mai M. Jéquier donna la démonstration pratique de sa méthode. Une petite classe de collège avait été aménagée dans un auditoire de l'Ancienne Académie. Huit collégiens de Lausanne reçurent de M. Jéquier une leçon de récitation, portant sur la fable Le singe qui montre la lanterne magique. L'épreuve mit en relief la valeur de la méthode et le talent du maître. Cette impression fut encore fortifiée par la deuxième partie de la séance. Ici, M. Jéquier n'intervint plus; il se contenta de présenter quelques-unes de ses élèves de Rolle, qui récitèrent, de façon toujours intéressante, des morceaux de poésie, et jouèrent, avec beaucoup d'entrain et de justesse, une scène du Bourgeois gentilhomme, entièrement préparée par elles-mêmes.

En l'absence de MM. Besançon et Deluz, dont il dit le regret de n'avoir pu assister à cette seconde séance, M. Recordon exprima à M. Jéquier la reconnaissance de ses auditeurs, ainsi que les remerciements du Comité des Etudes de Lettres, en en donnant une part aux élèves qui avaient bien voulu se prêter à cette intéressante expérience.

* *

Colloques.

Français. Ce colloque a été inauguré le 8 juillet 1927 par une conférence de M. E. Gilliard sur la question du théâtre au

XVIIIe siècle. L'exposé de M. Gilliard était conçu comme une introduction générale au sujet d'étude choisi: La Lettre à d'Alembert sur les spectacles. Il fut riche en aperçus nouveaux et personnels, le conférencier s'attachant surtout à découvrir les raisons profondes de l'opposition entre les deux pouvoirs ou mieux entre les deux conceptions de la vie qui se disputaient alors l'empire des âmes. Le 19 mai 1928, M. Sirven donna une introduction spéciale à la Lettre à d'Alembert. En une causerie très fouillée, charmante d'allures, il montra la place importante occupée dans l'œuvre de Rousseau par cet écrit, où il faut voir une réponse à Voltaire et une défense des traditions de la petite bourgeoisie genevoise menacée par l'introduction des mœurs et usages que l'aristocratie de Genève était prête à adopter. M. Sirven opposa vivement les philosophies si différentes de Rousseau et de Voltaire, leurs idées sur le luxe et les plaisirs. La discussion porta sur les contradictions de Rousseau, dénonçant dans la Lettre l'influence pernicieuse du théâtre et, d'autre part, à la même époque, écrivant la Nouvelle Héloïse.

Langues anciennes. Complétant l'information donnée dans le numéro 4 du Bulletin, nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que la plupart des travaux présentés l'hiver dernier sur le Stoïcisme seront publiés dans la Revue de Théologie et de Philosophie. Nous espérons pouvoir les faire paraître ensuite sous une même couverture.

* *

Conférences de l'exercice 1928-1929.

Sont d'ores et déjà fixées les conférences suivantes :

a) Conférences de mise au point.

Le samedi 1er décembre, M. Roux, secrétaire d'ambassade à l'Ambassade de France à Berne, parlera des Origines de l'expansion impériale de Rome (IIe siècle avant J.-C.)

Dans le courant de janvier, MM. E. Gilliard et Lavanchy feront une conférence de caractère pratique sur Quelques expériences dans l'enseignement de la composition française.

Le mercredi 27 février, M. G. Bonnard traitera le sujet suivant: Shakespeare créateur de caractères et la critique contemporaine.

Nous rappelons que les conférences de mise au point ont lieu à 15 h. 15 dans l'un des auditoires universitaires de la Cité.

b) Conférences publiques.

M. E. Gilliard fera quatre causeries sur Voltaire et le Pays de Vaud le mardi 30 octobre, le jeudi 1er, le mardi 6 et le jeudi 8 novembre à l'aud. XV du Palais de Rumine, à 20 h. 30.

Sous les auspices des Conférences académiques de Lausanne, nous organisons les conférences suivantes :

le 14 novembre, de M. Réau, rédacteur en chef de la Gazette des Beaux-Arts, sur Houdon, avec projections lumineuses;

le 12 décembre, de M. J. Benda, sur un sujet qui touchera au problème de la *Trahison des Clercs*;

le 13 février, de M. L. Brunschvicg, Des rapports entre les sciences de la nature et la philosophie de l'esprit.

* *

Colloques.

Tous les colloques ne nous ont pas encore communiqué leur programme, et ceux qui l'ont fait ne sont pas entrés dans les détails. Pour obtenir des informations complémentaires, on voudra bien s'adresser aux secrétaires, dont la liste est donnée à la 3º page de la couverture.

Les colloques de *français* seront repris à la rentrée universitaire d'octobre. M. Lavanchy donnera une première explication du texte de la *Lettre à d'Alembert*. Cette œuvre tournira facilement la matière de deux ou trois séances encore.

Le colloque de langues anciennes étudiera cette année Quelques historiens mineurs de la Grèce et de Rome.

L'étude du livre de Brunschvicg: Les progrès de la conscience dans la philosophie occidentale sera continuée par le colloque de philosophie.

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Le nombre des étudiants réguliers inscrits à la Faculté au semestre d'été dernier s'est élevé au total, jamais atteint depuis la guerre, de 121. Les cours ont été suivis, en outre, par 74 auditeurs.

* *

Sur la proposition de la Faculté, l'Université a décerné en juillet dernier les diplômes et les certificats suivants :

Licence ès lettres (diplôme d'Etat): Mlle Alice Miéville, M. Cyrano Huguenin.

Licence ès lettres (diplôme d'Université): M. Edmond Müller. Certificat d'études françaises: Mlles Victoria Berlet, Phyllis Clark, Liselotte Eckardt, Tatiana Globus, Marie Goldstein, Grace Lees, Henriette Making, Claire Mayor, Brenda Ritchie et Emöke Toth; MM. Robert Eichholz et Eugène Thiele.

* *

M. le professeur A. Reymond a été confirmé dans ses fonctions de doyen pour la période 1928-1930.

* *